

# PLAN DE FORMATION PLURIANNUEL

## DES AGENTS DU SDIS

### DE L'ORNE



2015 – 2017



*Partie III – Des objectifs à la planification*

## Sommaire

PARTIE I - Les objectifs en terme de formation.....	3
a - Les objectifs de formation des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels (hors membres du SSSM) .....	4
b - Les objectifs de formation des membres du Service de Santé et de Secours Médical.....	9
c - Les objectifs de formation des Personnels Administratifs et Techniques.....	10
Annexe 1 - Liste des postes à responsabilité du SDIS pour les formations de professionnalisation pour prise de postes à responsabilité.....	12
Annexe 2 - Liste des agents à former aux habilitations électriques.....	13
Annexe 3 - Liste des agents à former relativement aux habilitations de la filière air.....	14
Annexe 4 - Liste des agents à former aux certificats d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES).....	15
Annexe 5 - Liste des agents à former en priorité aux gestes et postures .....	16
PARTIE II - La planification pluriannuelle.....	17
a - La planification pluriannuelle pour les sapeurs-pompiers volontaires et professionnels (hors membres du SSSM).....	17
b - La planification pluriannuelle des formations de perfectionnement et de maintien des acquis (hors membres du SSSM) .....	23
c - La planification pluriannuelle pour les membres du Service de Santé et de Secours Médical ...	24
d - La planification pluriannuelle pour les jeunes sapeurs-pompiers.....	25

## PARTIE I - Les objectifs en terme de formation

Le plan de formation décline les objectifs de formation pour les différentes filières composant notre établissement public.

Ces objectifs sont déclinés sous forme de tableaux dont la lecture est explicitée dans les exemples ci-dessous :

Formation	Statut	sapeur 2ème classe	sapeur 1ère classe	caporal
Formation d'intégration de sapeur	SPP	100%		
Formation initiale de sapeur	SPV	100%		
FAE de caporal	SPP			100%
	SPV		Entre 50 et 75% de l'effectif	

Diagram illustrating the breakdown of training objectives by grade of access to training:

- 1 – La formation
- 2 – Le statut
- 3 – Grade d'accès à la formation
- 4 – L'objectif de formation

Pour la FAE de caporal d'un sapeur-pompier professionnel, l'accès à la formation est possible pour les agents nommés caporaux. L'objectif du plan de formation est d'assurer la formation de 100 % des personnels.

Pour la FAE de caporal d'un sapeur-pompier volontaire, l'accès à la formation est possible pour les sapeurs de 1<sup>ère</sup> classe. L'objectif du plan de formation est d'assurer la formation de 50 à 75 % de l'effectif global du centre de secours (hors membres du SSSM et officiers).

## a - Les objectifs de formation des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels (hors membres du SSSM)

L'ensemble des objectifs de formation concernant les sapeurs-pompiers volontaires et professionnels dont les grades d'accès vont du sapeur à l'adjudant, s'entendent avec un effectif hors membres du SSSM et hors officiers.

Formation	Statut	sapeur 2ème classe	sapeur 1ère classe	caporal	sergent	adjudant	lieutenant 2ème classe	lieutenant 1ère classe	lieutenant Hors Classe	capitaine	commandant	Lieutenant-colonel	Colonel
Formation d'intégration de sapeur	SPP	100%											
Formation initiale de sapeur	SPV	100%											
FAE de caporal	SPP			100%									
	SPV		Entre 50 et 75 % de l'effectif										
FAE de sergent	SPP				100%								
	SPV			Entre 25 et 50 % de l'effectif									
FAE d'adjudant	SPP					100%							
	SPV				25% de l'effectif								
Formation d'intégration de lieutenant 2ème classe	SPP						100%						
Formation d'intégration de lieutenant 1ère classe	SPP							100%					
FAE de lieutenant de 1ère classe	SPP							100%					
FAE de lieutenant hors-classe	SPP								100%				
Formation de lieutenant	SPV					Tous les chefs de centres, après validation du DDSIS							
Formation d'intégration de capitaine	SPP									100%			
FAE de capitaine	SPP									100%			
FAE de commandant	SPP										100%		
FAE de chef de groupement	SPP									après validation du DDSIS			
FAE de directeur adjoint	SPP										après validation du DDSIS		
Sous-officier de garde	SPP					5 par CSC*							
Chef de centre	SPV						après validation du DDSIS						
Equipier SR	SPV	100% pour les CIS dotés d'un moyen SR											
Chef d'agrès SR	SPV				100 % des CA 1 équipe dans les CIS dotés d'un moyen SR								
COD 0	SPP	100%											
	SPV	100%											

Formation	Statut	sapeur 2ème classe	sapeur 1ère classe	caporal	sergent	adjudant	lieutenant 2ème classe	lieutenant 1ère classe	lieutenant Hors Classe	capitaine	commandant	Lieutenant-colonel	Colonel
COD CCR	SPP		100%										
	SPV		50% des COD I dans les CIS dotés d'un CCR										
COD VTUHR VLHR	SPP		100%										
	SPV		25% dans les CIS dotés de VTUHR ou VLHR										
Permis C	SPP		100%										
	SPV		33%										
Permis BE	SPP		33 % dans un CIS ayant une remorque de plus de 750 kg										
	SPV												
COD 1	SPP		100%										
	SPV		100% des permis C										
COD 2	SPP		100%										
	SPV		50% dans les CIS dotés d'un CCF										
COD 3	SPP		8 formateurs dont 1 affecté à l'école départementale										
	SPV												
COD 4 - nautonier	SPP		4 à 8 en CIS et 8 à 12 en CSC dotés d'une embarcation de plus de 6 CV										
	SPV												
COD 6	SPP		100%										
	SPV		12 agents par CSC										
Nacellier	SPV		8 agents par CSC										
EAP 1	SPP		1 agent par centre de secours - 5 agents par CSC 1 agent à l'EDSP										
	SPV												
Pré requis EAP II - Module PRAP	SPP		1 agent par compagnie 1 agent à l'EDSP										
	SPV												
Pré requis EAP II - Module APS des JSP	SPP		1 agent par compagnie 1 agent à l'EDSP										
	SPV												
Pré requis EAP II - Module Arbitrage et jury	SPP		1 agent par compagnie 1 agent à l'EDSP										
	SPV												
EAP 2	SPP		1 agent par compagnie 1 agent à l'EDSP										
	SPV												
EAP 3	SPP		1 agent à l'EDSP										
	SPV												
FDF 1	SPP		25 % pour les CIS dotés d'un CCR ou d'un CCF										
	SPV												
FDF 2	SPP				2 à 4 agents par CIS dotés d'un CCR ou d'un CCF 8 agents en CSC								
	SPV												
FDF 3	SPP								50% des chefs de colonne et de site				
Formateur SAP	SPP		2 agents par CIS - 4 à 8 agents en CSC										
	SPV												
Formateur de formateurs SAP	SPP		6 agents dont 1 à l'EDSP										
	SPV												
Formateur techniques de base	SPP		3 agents par CIS - 8 à 16 agents en CSC										
	SPV												

Formation	Statut	sapeur 2ème classe	sapeur 1ère classe	caporal	sergent	adjudant	lieutenant 2ème classe	lieutenant 1ère classe	lieutenant Hors Classe	capitaine	commandant	Lieutenant-colonel	Colonel
Formateur JFE	SPP		50 agents sur le département										
	SPV												
FOR 2	SPP		2 agents par CSC et tous les formateurs de l'EDSP										
	SPV												
FOR 3	SPP				100% des agents affectés à l'EDSP								
FOR 4	SPP						Chef du service formation sport						
PRV 1	SPP						100% des agents affectés au service prévention						
PRV 2	SPP						100% des agents affectés au service prévention						
PRV 3	SPP						Chef du service prévention						
PRS 1	SPP						100% des agents affectés aux bureaux prévision et opération						
PRS 2	SPP						chef du service opération prévision et chef du bureau prévision						
PRS 3	SPP						Chef du service opération prévision						
RCH 1	SPP		100% des SPP affectés au CIS doté du VIRT										
	SPV		10 à 15 agents pour le CIS doté du VIRT										
RCH 2	SPP				5 sous-officiers pour le CIS doté du VIRT		tous les chefs de groupe						
	SPV												
RCH 3	SPP									100% des chefs de colonne et de site			
RCH 4	SPP									Conseiller technique RCH			
Formation NRBCE	SPP									1 à 2 parmi les titulaires du RCH 3			
RAD 1	SPP	5 agents parmi les titulaires du RCH 1 et affectés au CIS doté du VIRT											
RAD 2	SPP	2 agents parmi les titulaires du RCH 1 et affectés au CIS doté du VIRT											
RAD 3	SPP									Conseiller technique RAD			
SDE 1	SPP		100% des SPP affectés au CIS doté de la CEMF										
	SPV		10 à 15 agents pour le CIS doté de la CEMF										
SDE 2	SPP				6 à 8 sous-officiers ou officiers pour le CIS doté de la CEMF								
	SPV												
SDE 3	SPP						Conseiller technique SDE						
	SPV												
TRS 1	SPP		100 % pour les CIS dotés du PCC ou pouvant compléter l'armement										
	SPV												
TRS 2	SPV		Opérateurs occasionnels au CTA/CODIS										
TRS 3	SPP				100% des sous-officiers de salle CTA/CODIS - 100% des chefs de groupe CODIS								
TRS 4	SPP						Chef du service opération/prévision						
TRS 5	SPP						Conseiller technique TRS						
Animateur de section JSP	SPV		1 à 3 agents pour les CIS dotés d'une section de JSP										
Responsable de section JSP	SPV		1 agent pour les CIS dotés d'une section de JSP										
Formateur COD 1	SPP		2 agents par compagnie										
	SPV												
Formateur COD 6	SPP		3 agents par compagnie										
	SPV												
Equipier PMA	SPP		50 à 80% dans les CIS dotés du PMA ou le renforçant en personnel										
	SPV												

Formation	Statut	sapeur 2ème classe	sapeur 1ère classe	caporal	sergent	adjudant	lieutenant 2ème classe	lieutenant 1ère classe	lieutenant Hors Classe	capitaine	commandant	Lieutenant-colonel	Colonel
Equipier CEVAR	SPP		50 à 80% dans les CIS dotés d'une CEVAR										
	SPV												
Equipier CELAR	SPP		50 à 80% dans les CIS dotés d'une CELAR										
	SPV												
Equipier CCGC	SPP		50 à 80% dans les CIS dotés d'un CCGC										
	SPV												
Equipier CEDGP	SPP		50 à 80% dans les CIS dotés d'une CEDGP										
	SPV												
Equipier CEM	SPP		50 à 80 % dans le CIS doté de la CEM										
	SPV												
Equipier CEMF	SPP		50 à 80 % dans le CIS doté de la CEMF										
	SPV												
Equipier lame de déneigement VTUHR	SPP		50 à 80 % dans les CIS dotés de VTUHR avec lame de déneigement										
	SPV												
Equipier lame de déneigement CCF	SPP		50 à 80 % dans les CIS dotés de CCF avec lame de déneigement										
	SPV												
Accompagnement à la prise en main des nouveaux engins	SPP		100% des agents concernés										
	SPV												
Accompagnement des évolutions informatique	SPP	Agents dotés d'un poste informatique individuel ou sur proposition du chef de service											
	SPV				Chefs de centre et adjoints								
Violences urbaines	SPP		30 à 50 % pour les CSC d'Alençon										
	SPV												
RCCI	SPP					2 agents affectés au service prévention							
Evaluation des politiques publiques	SPP								Sur proposition du chef de groupement				
Management	SPP							après validation du DDSIS					
Assistant de prévention	SPP		1 agent par compagnie, 1 agent à la direction, 1 agent à la MAHS (tous statuts confondus)										
	SPV												
Conseiller prévention	SPP						1 agent affecté à la MAHS (tous statuts confondus)						
	SPV												
Agent chargé de la fonction d'inspection (ACFI)	SPP						1 agent affecté à la MAHS (tous statuts confondus)						
	SPV												
Habilitation électrique (BS)	SPP		2 à 3 agents par compagnie (tous statuts confondus)										
	SPV												
Habilitation sur la filière air	SPP		100 % des agents titulaires de la formation équipier CELAR ou CEVAR										
	SPV												
Environnement professionnel compétences transversales	SPP						après validation du DDSIS						
Bureautique	SPP	Agents dotés d'un poste informatique individuel ou sur proposition du chef de service											
	SPV				Chefs de centre et adjoints								

Formation	Statut	sapeur 2ème classe	sapeur 1ère classe	caporal	sergent	adjudant	lieutenant 2ème classe	lieutenant 1ère classe	lieutenant Hors Classe	capitaine	commandant	Lieutenant-colonel	Colonel
Développement des capacités personnelles Méthodologie	SPP						après validation du DDSIS						
Outils de pilotage	SPP									après validation du DDSIS			
Gestion des ressources	SPP									après validation du DDSIS			
Appréhender le changement et l'accompagner	SPP									après validation du DDSIS			
Sensibilisation à la culture territoriale	SPP									après validation du DDSIS			
Master sécurité civile / Etudes universitaires	SPP				après validation du DDSIS								
Préparations aux concours de la FPT	SPP	après validation du DDSIS											

\* Objectif pouvant faire l'objet d'évolution suite aux conclusions du groupe de travail relatif au temps de travail des sapeurs-pompiers professionnels.



**b - Les objectifs de formation des membres du Service de Santé et de Secours Médical**

Formation	Statut	Infirmier	Médecin	Pharmacien	Vétérinaire	Expert
Formation d'intégration	SPP	100%				
	SPV	100%				
FAE de chef de groupement	SPP	Infirmier-chef	Médecin-chef	Pharmacien-chef		
FAE de chefferie	SPP	Infirmier-chef	Médecin-chef	Pharmacien-chef		
Directeur des Secours Médicaux	SPP		Médecin-chef			
	SPV		après validation du DDSIS			
Protocole infirmier PISU	SPP	100%				
	SPV	100%				
Protocole infirmier SSO	SPP	100%				
	SPV	100%				
Formation relative à la gestion de la PUI	SPP			100%		
	SPV			après validation du DDSIS		
Formateur SAP	SPP	après validation du DDSIS				
	SPV	après validation du DDSIS				
Formation de santé SIMURGe	SPP	après validation du DDSIS				
	SPV	après validation du DDSIS				
Accompagnement des évolutions informatique	SPP	Agents dotés d'un poste informatique individuel ou sur proposition du chef de service				
	SPV	Agents dotés d'un poste informatique individuel ou sur proposition du chef de service				
COD 0	SPP	100%				
	SPV	100%				
Management	SPP	après validation du DDSIS				
Gestion des ressources	SPP	après validation du DDSIS				
Environnement professionnel/Compétences transversales	SPP	après validation du DDSIS				
Développement des capacités personnelles/Méthodologie	SPP	après validation du DDSIS				
Outils de pilotage	SPP	après validation du DDSIS				
Master sécurité civile / Etudes universitaires	SPP	après validation du DDSIS				
Préparations aux concours de la FPT	SPP	après validation du DDSIS				

## c - Les objectifs de formation des Personnels Administratifs et Techniques

Formation	FILIERE ADMINISTRATIVE			
	Adjoint	Rédacteur	Attaché	Administrateur
Formation d'intégration (A, B, C)	100% des agents intégrant un nouveau cadre d'emploi (accès direct ou concours)			
Formation de professionnalisation au premier emploi	100%			
Formation de professionnalisation tout au long de la carrière	100%			
Formation de professionnalisation pour prise de poste à responsabilité		100% des agents affectés sur les postes identifiés		
Formation opérateur CTA	100%			
Bureautique	Agents dotés d'un poste informatique individuel ou sur proposition du chef de service			
Accompagnement des évolutions informatique	Agents dotés d'un poste informatique individuel ou sur proposition du chef de service			
Assistant de prévention	1 agent par compagnie, 1 agent à la direction, 1 agent à la MAHS (tous statuts confondus)			
Conseiller prévention		1 agent affecté à la MAHS (tous statuts confondus)		
Agent chargé de la fonction d'inspection (ACFI)		1 agent affecté à la MAHS (tous statuts confondus)		
Habilitation électrique	100% des agents affectés sur les postes identifiés			
Habilitation sur la filière air	100% des agents affectés sur les postes identifiés			
Vérificateur EPI/matériels	100 % des agents affectés au bureau matériels/EPI 2 agents (tous statuts confondus) par compagnie pour la vérification des casques			
PSC 1	100%			
Permis C				
CACES	100% des agents affectés sur les postes identifiés			
Gestes et postures	100%			
COD 0	100%			
Formation à la manipulation des extincteurs	100%			

Formation	FILIERE TECHNIQUE			
	Adjoint technique	Agent de maitrise	Technicien	Ingénieur
Formation d'intégration (A, B, C)	100% des agents intégrant un nouveau cadre d'emploi (accès direct ou concours)		100% des agents intégrant un nouveau cadre d'emploi (concours)	
Formation de professionnalisation au premier emploi	100%			
Formation de professionnalisation tout au long de la carrière	100%			
Formation de professionnalisation pour prise de poste à responsabilité	100% des agents affectés sur les postes identifiés			
Formation opérateur CTA	100%			
Bureautique	Agents dotés d'un poste informatique individuel ou sur proposition du chef de service			
Accompagnement des évolutions informatique	Agents dotés d'un poste informatique individuel ou sur proposition du chef de service			
Assistant de prévention	1 agent par compagnie, 1 agent à la direction, 1 agent à la MAHS (tous statuts confondus)			
Conseiller prévention			1 agent affecté à la MAHS (tous statuts confondus)	
Agent chargé de la fonction d'inspection (ACFI)			1 agent affecté à la MAHS (tous statuts confondus)	
Habilitation électrique	100% des agents affectés sur les postes identifiés			
Habilitation sur la filière air	100% des agents affectés sur les postes identifiés			
Vérificateur EPI/matériels	100 % des agents affectés au bureau matériels/EPI 2 agents (tous statuts confondus) par compagnie pour la vérification des casques			
PSC 1	100%			
Permis C	100 % des agents affectés au bureau du parc 100 % des logisticiens			
CACES	100% des agents affectés sur les postes identifiés			
Gestes et postures	100%			
COD 0	100%			
Formation à la manipulation des extincteurs	100%			

Formation	FILIERE ADMINISTRATIVE			
	Adjoint	Rédacteur	Attaché	Administrateur
SIG				
Management		après validation du DDSIS		
Gestion des ressources		après validation du DDSIS		
Environnement professionnel compétences transversales		après validation du DDSIS		
Développement des capacités personnelles/Méthodologie		après validation du DDSIS		
Outils de pilotage		après validation du DDSIS		
Evaluation des politiques publiques		après validation du DDSIS		
Appréhender le changement et l'accompagner		après validation du DDSIS		
Sensibilisation à la culture territoriale		après validation du DDSIS		
Master sécurité civile / Etudes universitaires		après validation du DDSIS		
Préparations aux concours de la FPT		après validation du DDSIS		

FILIERE TECHNIQUE			
Adjoint technique	Agent de maitrise	Technicien	Ingénieur
100 % des agents affectés au service prévision			
	après validation du DDSIS		
	après validation du DDSIS		
	après validation du DDSIS		
	après validation du DDSIS		
	après validation du DDSIS		
	après validation du DDSIS		
	après validation du DDSIS		
	après validation du DDSIS		
	après validation du DDSIS		

**Annexe 1 - Liste des postes à responsabilité du SDIS pour les formations de professionnalisation pour prise de postes à responsabilité**

---

Chef du Service des Ressources Humaines
Chef du Service des Affaires Financières
Chef du Service des Affaires Juridiques
Chef de Mission d'Appui Hygiène et Sécurité
Chef du Service des bâtiments
Chef du Service des systèmes d'Information et de la Communication
Assistante de direction
Contrôle de gestion

**Annexe 2 - Liste des agents à former aux habilitations électriques**

<b>Agents à former</b>	<b>Niveau d'habilitation</b>	<b>Objet de l'habilitation</b>	<b>Recyclages</b>
<b>Compagnie :</b> ▪ 2 à 3 agents  <b>Bureau logistique :</b> ▪ Logisticiens	BS	Changement à l'identique (chauffe-eau, volets, fusibles, lampe, socle de prise de courant)	tous les 3 ans
<b>Bureau gestion du parc :</b> ▪ Chef d'équipe ▪ Mécaniciens  <b>Bureau maintenance bâtementaire :</b> ▪ Factotum  <b>Bureau des infrastructures :</b> ▪ Technicien radio	BR <i>Cette habilitation inclus le BS</i>	* Recherche de dysfonctionnement * Réalisation de mesures, essais, manœuvres * Mise en service partielle et temporaire d'une installation * Connexion et déconnexion en présence de tension	tous les 3 ans
<b>Bureau maintenance bâtementaire :</b> ▪ Factotum  <b>Bureau des infrastructures :</b> ▪ Technicien radio	BEM	* Réarmement des disjoncteurs * Mettre hors ou sous tension un équipement, une installation	tous les 3 ans
<b>Bureau maintenance bâtementaire :</b> ▪ Factotum  <b>Bureau des infrastructures :</b> ▪ Technicien radio	BC	Consignation d'un ouvrage ou d'une installation électrique	tous les 3 ans

### Annexe 3 - Liste des agents à former relativement aux habilitations de la filière air

---

<b>Agents à former</b>	<b>Niveau d'habilitation</b>	<b>Objet de l'habilitation</b>	<b>Recyclages</b>
<b>Bureau matériel/EPI :</b> ▪ 2 agents  <b>Bureau gestion du parc :</b> ▪ Mécaniciens	Maintenance des compresseurs	Assurer la maintenance des compresseurs	Aucun
<b>Bureau matériel/EPI :</b> ▪ 2 agents	Maintenance des ARI Fenzy et Matisec	Vérifier et assurer la maintenance des appareils respiratoires isolants à circuit ouvert	tous les 2 ans
<b>Lieu d'affectation d'un compresseur :</b> ▪ 4 agents	Mise en œuvre des compresseurs	Mettre en œuvre les compresseurs en respectant l'ensemble des règles en vigueur	tous les 2 ans

L'étude relative à la filière Air étant en cours, les besoins en terme de formation pourront être complétés en adéquation avec les conclusions.

Agents à former	Niveau d'habilitation	Objet de l'habilitation	Recyclages
<b>Bureau gestion du parc :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chef d'équipe</li> <li>▪ Mécaniciens</li> </ul> <b>Bureau matériel/EPI :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Responsable EPI</li> <li>▪ Collaborateur</li> </ul> <b>Bureau logistique :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chef de bureau</li> <li>▪ Magasinier</li> <li>▪ Logisticiens</li> </ul>	Habilitation sur gerbeur FENWICK	Manipuler le gerbeur en toute sécurité	Aucun
<b>Bureau gestion du parc :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chef d'équipe</li> <li>▪ Mécaniciens</li> </ul> <b>Bureau matériel/EPI :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Responsable EPI</li> <li>▪ Collaborateur</li> </ul> <b>Bureau logistique :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chef de bureau</li> <li>▪ Magasinier</li> <li>▪ Logisticiens</li> </ul> <b>Bureau maintenance bâtementaire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Factotum</li> </ul> <b>Service Formation-Sport</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2 formateurs</li> </ul>	CACES catégorie 3	Conduire en toute sécurité les chariots élévateurs en porte-à-faux ≤ 6 000 Kg	tous les 5 ans
<b>Bureau maintenance bâtementaire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Factotum</li> </ul>	Pratique de l'échelle affectée au CSC Alençon	Manipuler l'échelle en toute sécurité	tous les ans

Agents à former	Niveau d'habilitation	Objet de l'habilitation	Recyclages
<p><b>Bureau gestion du parc :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chef d'équipe</li> <li>▪ Mécaniciens</li> </ul> <p><b>Bureau matériel/EPI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chef de bureau</li> <li>▪ Responsable EPI</li> <li>▪ Collaborateur</li> </ul> <p><b>Bureau logistique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chef de bureau</li> <li>▪ Magasinier</li> <li>▪ Logisticiens</li> </ul> <p><b>Bureau maintenance bâtementaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Factotum</li> <li>▪ Chef d'équipe entretien</li> <li>▪ Agents d'entretien</li> </ul> <p><b>Bureau des infrastructures des SIC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chef de bureau</li> <li>▪ Technicien système et réseaux</li> <li>▪ Technicien d'exploitation</li> <li>▪ Technicien radio</li> </ul> <p><b>Service Formation-Sport</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Formateurs</li> </ul> <p><b>Bureau prévision</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Hydraulicien</li> </ul>	<p>Gestes et postures</p>	<p>Connaître les gestes et postures adaptées permettant la manutention des charges, la répétition des gestes professionnels en sécurité.</p>	<p>Aucun</p>



## PARTIE II - La planification pluriannuelle

La planification pluriannuelle se veut être une projection de la mise en œuvre de l'ensemble des éléments composant le plan de formation, sur la durée déterminée.

Cette projection se doit d'être affinée tous les ans afin de répondre au plus juste aux besoins de l'établissement, en fonction de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

### a - La planification pluriannuelle pour les sapeurs-pompiers volontaires et professionnels (hors membres du SSSM)

Détail des stages	Statut		Planification 2015	Planification 2016	Planification 2017
Formation d'intégration de sapeur	SPP	Nombre de stage	1	0	0
		Nombre de stagiaires/stage	1	0	0
Journées d'intégration	SPV	Nombre de stage	9	9	9
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12
LSPCC	SPV	Nombre de stage	10	10	10
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12
Prompt secours	SPV	Nombre de stage	10	10	10
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12
Equipier SAP/DIV	SPV	Nombre de stage	10	10	10
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12
ARI	SPV	Nombre de stage	10	10	10
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12
Equipier INC	SPV	Nombre de stage	10	10	10
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12
Equipier INC-JSP	SPV	Nombre de stage	4	3	3
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12
FAE de caporal	SPP	Nombre de stage	0	1	0
		Nombre de stagiaires/stage	0	2	0
Chef d'équipe tronc commun	SPV	Nombre de stage	9	9	9
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12
Chef d'équipe INC	SPV	Nombre de stage	2	5	9
		Nombre de stagiaires/stage	8	12	12
FAE de sergent	SPP	Nombre de stage	0	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	0	1	1
Formation complémentaire 30 heures	SPP	Nombre de stage	2	1	0
		Nombre de stagiaires/stage	6	6	0
Chef d'agrès une équipe SAP/DIV	SPV	Nombre de stage	0	3	6
		Nombre de stagiaires/stage	0	12	12

Détail des stages	Statut		Planification 2015	Planification 2016	Planification 2017
FAE d'adjutant	SPP	Nombre de stage	0	0	1
		Nombre de stagiaires/stage	0	0	4
Chef d'agrès tout engin partie 1	SPV	Nombre de stage	3	3	3
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12
Chef d'agrès tout engin partie 2	SPV	Nombre de stage	3	3	3
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12
Formation d'intégration de lieutenant de 2ème classe	SPP	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	2	1	1
Formation d'intégration de lieutenant de 1ère classe	SPP	Nombre de stage	1	0	0
		Nombre de stagiaires/stage	1	0	0
FAE de lieutenant de 1ère classe	SPP	Nombre de stage	1	0	1
		Nombre de stagiaires/stage	1	0	1
FAE de lieutenant hors classe	SPP	Nombre de stage	0	1	0
		Nombre de stagiaires/stage	0	1	0
Chef de groupe tactique	SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	2	2	2
Chef de groupe pratique	SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	2	2	2
Formation d'intégration de capitaine	SPP	Nombre de stage	0	0	0
		Nombre de stagiaires/stage	0	0	0
FAE de capitaine	SPP	Nombre de stage	1	0	1
		Nombre de stagiaires/stage	1	0	1
FAE de commandant	SPP	Nombre de stage	1	0	1
		Nombre de stagiaires/stage	1	0	1
FAE de chef de groupement	SPP	Nombre de stage	0	1	0
		Nombre de stagiaires/stage	0	1	0
FAE de directeur adjoint	SPP	Nombre de stage	0	0	0
		Nombre de stagiaires/stage	0	0	0
Sous-officier de garde	SPP	Nombre de stage	0	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	0	2	4
Chef de centre	SPV	Nombre de stage	0	1	0
		Nombre de stagiaires/stage	0	1	0
Equipier SR	SPV	Nombre de stage	10	10	10
		Nombre de stagiaires/stage	6	6	6
Chef d'agrès SR	SPV	Nombre de stage	0	0	2
		Nombre de stagiaires/stage	0	0	12
COD 0	SPP/SPV	Nombre de stage	10	10	10
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12
COD CCR	SPP/SPV	Nombre de stage	3	3	3
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12
COD VTHUR/VLHR	SPP/SPV	Nombre de stage	6	6	6
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12

Détail des stages	Statut		Planification 2015	Planification 2016	Planification 2017
Permis C	SPP/SPV	Nombre de stage	10	10	10
		Nombre de stagiaires/stage	3	3	3
Permis BE	SPP/SPV	Nombre de stage	2	2	1
		Nombre de stagiaires/stage	1	1	1
COD 1	SPP/SPV	Nombre de stage	3	3	3
		Nombre de stagiaires/stage	9	9	9
Pré-sélection COD 2	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	15	15	15
COD 2	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12
COD 3	SPP/SPV	Nombre de stage	0	1	0
		Nombre de stagiaires/stage	0	1	0
COD 4 - nautonier	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	10	10	10
COD 6 Echelier - généralités sur les échelles	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12
COD 6 Echelier Aigle EPSA25(X) GIMAEX 1999	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	2	2	2
COD 6 Echelier Argentan EPAS30 CAMIVA 2004	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	2	2	2
COD 6 Echelier LFM EPSA25(A) GIMAEX 1994	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	2	2	2
COD 6 Echelier Flers EPS32PRX GIMAEX 2007	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	2	2	2
COD 6 Mortagne EPS32 CAMIVA 1992	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	2	2	2
COD 6 Echelier Alençon EPS32PRX GIMAEX 2013	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	2	2	2
Nacellier Aigle EPSA25(X) GIMAEX 1999	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	2	2	2
Nacellier Alençon EPS32PRX GIMAEX 2013	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	2	2	2
Nacellier Argentan EPAS30 CAMIVA 2004	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	2	2	2
Nacellier Flers EPS32PRX GIMAEX 2007	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	2	2	2
Nacellier LFM EPSA25(A) GIMAEX 1994	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	2	2	2
Nacellier Mortagne EPS32 CAMIVA 1992	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	2	2	2
EAP 1	SPP/SPV	Nombre de stage	1	0	1
		Nombre de stagiaires/stage	12	0	12

Détail des stages	Statut		Planification 2015	Planification 2016	Planification 2017
Module PRAP	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	2	2	1
Module APS des JSP	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	2	2	1
Module Arbitrage et jury	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	2	2	1
EAP 2	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	2	2	1
EAP 3	SPP	Nombre de stage	0	1	0
		Nombre de stagiaires/stage	0	1	0
FDF 1	SPP/SPV	Nombre de stage	2	2	2
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12
FDF 2	SPP/SPV	Nombre de stage	2	2	2
		Nombre de stagiaires/stage	6	6	6
FDF 3	SPP	Nombre de stage	0	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	0	1	1
Formateur SAP	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	6	12	12
Formateur de formateurs SAP	SPP/SPV	Nombre de stage	0	0	1
		Nombre de stagiaires/stage	0	0	1
Formateur techniques de base	SPP/SPV	Nombre de stage	1	2	2
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12
FOR 2	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	1	1	1
FOR 3	SPP	Nombre de stage	1	1	0
		Nombre de stagiaires/stage	1	1	0
FOR 4	SPP	Nombre de stage	0	0	0
		Nombre de stagiaires/stage	0	0	0
PRV 1	SPP	Nombre de stage	0	0	0
		Nombre de stagiaires/stage	0	0	0
PRV 2	SPP	Nombre de stage	0	1	0
		Nombre de stagiaires/stage	0	1	0
PRV 3	SPP	Nombre de stage	0	0	1
		Nombre de stagiaires/stage	0	0	1
PRS 1	SPP	Nombre de stage	0	0	0
		Nombre de stagiaires/stage	0	0	0
PRS 2	SPP	Nombre de stage	0	0	0
		Nombre de stagiaires/stage	0	0	0
PRS 3	SPP	Nombre de stage	1	0	0
		Nombre de stagiaires/stage	1	0	0
RCH 1	SPP/SPV	Nombre de stage	0	1	0
		Nombre de stagiaires/stage	0	12	0

Détail des stages	Statut		Planification 2015	Planification 2016	Planification 2017
RCH 2	SPP/SPV	Nombre de stage	0	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	0	2	2
RCH 3	SPP	Nombre de stage	1	1	0
		Nombre de stagiaires/stage	1	1	0
RCH 4	SPP	Nombre de stage	0	1	0
		Nombre de stagiaires/stage	0	1	0
Formation NRBCE	SPP	Nombre de stage	0	0	1
		Nombre de stagiaires/stage	0	0	1
RAD 1	SPP/SPV	Nombre de stage	0	1	0
		Nombre de stagiaires/stage	0	1	0
RAD 2	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	1	1	1
RAD 3	SPP/SPV	Nombre de stage	0	1	0
		Nombre de stagiaires/stage	0	1	0
SDE 1	SPP/SPV	Nombre de stage	1	0	0
		Nombre de stagiaires/stage	12	0	0
SDE 2	SPP/SPV	Nombre de stage	0	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	0	1	1
SDE 3	SPP	Nombre de stage	0	0	1
		Nombre de stagiaires/stage	0	0	1
TRS 1	SPP/SPV	Nombre de stage	0	1	0
		Nombre de stagiaires/stage	0	12	0
TRS 2	SPP/SPV	Nombre de stage	1	0	0
		Nombre de stagiaires/stage	12	0	0
TRS 3	SPP	Nombre de stage	0	0	0
		Nombre de stagiaires/stage	0	0	0
TRS 4	SPP	Nombre de stage	0	1	0
		Nombre de stagiaires/stage	0	1	0
TRS 5	SPP	Nombre de stage	0	0	1
		Nombre de stagiaires/stage	0	0	1
Animateur de section JSP	SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12
Responsable de section JSP	SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	1	1	1
Formateur COD 1	SPP/SPV	Nombre de stage	0	0	0
		Nombre de stagiaires/stage	0	0	0
Formateur COD 6	SPP/SPV	Nombre de stage	0	0	0
		Nombre de stagiaires/stage	0	0	0
Equipier PMA	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	6	6	6
Equipier CEVAR	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12

Détail des stages	Statut		Planification 2015	Planification 2016	Planification 2017
Equipier CCGC	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12
Equipier CEDGP	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12
Equipier CELAR	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	6	6	6
Equipier CEMF	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12
Equipier CEM	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	6	6	6
Lames de déneigement	SPP/SPV	Nombre de stage	0	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	0	12	12
Accompagnement à la prise en main des nouveaux engins	SPP/SPV	Nombre de stage	15	15	15
		Nombre de stagiaires/stage	6	6	6
Accompagnement des évolutions informatique	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12
Violences urbaines	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12
RCCI	SPP	Nombre de stage	0	1	0
		Nombre de stagiaires/stage	0	2	0
Assistant de prévention	SPP	Nombre de stage	0	0	0
		Nombre de stagiaires/stage	0	0	0
Conseiller prévention	SPP	Nombre de stage	0	0	0
		Nombre de stagiaires/stage	0	0	0
Agent chargé de la fonction d'inspection (ACFI)	SPP	Nombre de stage	0	1	0
		Nombre de stagiaires/stage	0	1	0
Habilitation électrique (BS)	SPP/SPV	Nombre de stage	0	0	0
		Nombre de stagiaires/stage	0	0	0
Habilitation sur la filière air	SPP/SPV	Nombre de stage	1	2	2
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12
Evaluation des politiques publiques	SPP	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	1	1	1

**b - La planification pluriannuelle des formations de perfectionnement et de maintien des acquis (hors membres du SSSM)**

Détail des stages	Statut		2015	2016	2017
JFE équipier/Chef d'équipe	SPP/SPV	Nombre de stage	38	23	23
		Nombre de stagiaires/stage	24	24	24
JFE Chefs d'agrès une équipe	SPP/SPV	Nombre de stage		30	30
		Nombre de stagiaires/stage		12	12
JFE Chefs d'agrès	SPP/SPV	Nombre de stage	18	18	18
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12
FMA formateurs JFE	SPV	Nombre de stage	4	4	4
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12
FMA chefs de centre	SPP/SPV	Nombre de stage	4	4	4
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12
FMA Chaîne de commandement	SPP/SPV	Nombre de stage	8	8	8
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12
FMA Formateurs SAP	SPP/SPV	Nombre de stage	7	7	7
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12
FMA Formateurs de formateurs SAP	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	8	8	8
FMA COD II PL	SPP/SPV	Nombre de stage	2	2	2
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12
FMA EAP 1	SPP/SPV	Nombre de stage	3	3	3
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12
FMA Cellule manœuvres de Forces	SPP/SPV	Nombre de stage	2	2	2
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12
FMA SDE	SPP/SPV	Nombre de stage	2	2	2
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12
FMA RCH	SPP/SPV	Nombre de stage	3	3	3
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12
FMA Echelier Aigle EPSA25(X) GIMAEX 1999	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	20	20	20
FMA Echelier Alençon EPS32PRX GIMAEX 2013	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	20	20	20
FMA Echelier Argentan EPAS30 CAMIVA 2004	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	20	20	20
FMA Echelier Flers EPS32PRX GIMAEX 2007	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	20	20	20
FMA Echelier LFM EPSA25(A) GIMAEX 1994	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	20	20	20
FMA Echelier Mortagne EPS32 CAMIVA 1992	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	20	20	20
FMA Nacellier Aigle EPSA25(X) GIMAEX 1999	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	5	5	5
FMA Nacellier Alençon EPS32PRX GIMAEX 2013	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	5	5	5
FMA Nacellier Argentan EPAS30 CAMIVA 2004	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	5	5	5
FMA Nacellier Flers EPS32PRX GIMAEX 2007	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	5	5	5
FMA Nacellier LFM EPSA25(A) GIMAEX 1994	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	5	5	5
FMA Nacellier Mortagne EPS32 CAMIVA 1992	SPP/SPV	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	5	5	5
FMA chef de colonne	SPP	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	1	1	1
FMA chef de site	SPP	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	1	1	1
FMA PRV II	SPP	Nombre de stage	2	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	1	1	2

**c - La planification pluriannuelle pour les membres du Service de Santé et de Secours Médical**

Détail des stages	Statut	Priorité		Planification 2015	Planification 2016	Planification 2017
Formation d'intégration membre SSSM	SPP	Obligatoire	Nombre de stage	1	0	0
			Nombre de stagiaires/stage	1	0	0
Formation initiale membre SSSM	SPV	Obligatoire	Nombre de stage	3	3	3
			Nombre de stagiaires/stage	1	1	1
FAE niveau chef de groupement SSSM	SPP	Obligatoire	Nombre de stage	0	0	1
			Nombre de stagiaires/stage	0	0	1
FAE niveau chefferie SSSM	SPP	Obligatoire	Nombre de stage	0	1	0
			Nombre de stagiaires/stage	0	1	0
Directeur des Secours Médicaux	SPP/SPV	A maintenir	Nombre de stage	1	0	0
			Nombre de stagiaires/stage	1	0	0
Protocole infirmier PISU	SPP/SPV	A maintenir	Nombre de stage	0	1	1
			Nombre de stagiaires/stage	0	6	6
Protocole infirmier SSO	SPP/SPV	A maintenir	Nombre de stage	1	1	1
			Nombre de stagiaires/stage	10	10	10
Formation relative à la gestion de la PUI	SPP/SPV	Obligatoire	Nombre de stage	1	0	0
			Nombre de stagiaires/stage	1	0	0
Formateur SAP	SPP/SPV	A maintenir	Nombre de stage	0	1	0
			Nombre de stagiaires/stage	0	1	0
Formation de santé SIMURGe	SPP/SPV	A maintenir	Nombre de stage	3	3	3
			Nombre de stagiaires/stage	1	1	1



## d - La planification pluriannuelle pour les jeunes sapeurs-pompiers

---

Détail des stages	Statut		2015	2016	2017
JSP 4 - Prompt secours	JSP 4	Nombre de stage	3	3	3
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12
JSP 4 - module A	JSP 4	Nombre de stage	3	3	3
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12
JSP 4 - module B	JSP 4	Nombre de stage	3	3	3
		Nombre de stagiaires/stage	12	12	12
Brevet National de JSP	JSP 4	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	50	50	50
Brevet National de JSP - Rattrapage	JSP 4	Nombre de stage	1	1	1
		Nombre de stagiaires/stage	3	3	3